



Brantôme
Recueil des Dames,
poésies
et tombeaux

ÉDITION ÉTABLIE, PRÉSENTÉE
ET ANNOTÉE
PAR ETIENNE VAUCHERET

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

BRANTÔME

*Recueil des Dames,
poésies
et tombeaux*

ÉDITION ÉTABLIE, PRÉSENTÉE
ET ANNOTÉE
PAR ETIENNE VAUCHERET

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1991.

RECUEIL DES DAMES

PRÉFACE
DE LA DEUXIÈME RÉDACTION DE BRANTÔME

Recueil d'aucuns discours^A, devis^B, contes, histoires, combatz, actes, traitz^C, gentillesses^D, mots, nouvelles, dictz, faitz, rodomontades^E et louanges de plusieurs Empereurs, Roys, Princes, Seigneurs, grands et simples Capitaynes, Gentilhommes, aventuriers^E, soldatz et autres; ensemble^F de plusieurs Reynes, Princesses illustres, vertueuses^G et genereuses^H Dames, tant grandes, moyennes, basses que communes, que j'ay peu veoir moy-mesmes, cognoistre, sçavoir et apprendre de mon temps, tant des uns que des autres, dedié à la plus belle, la plus noble, la plus grande, la plus genereuse, la plus magnanime^I et la plus accomplie Princesse du monde, Madame Marguerite de France², fille et seur restée unique de nos Roys de Valois, derniers trespassez; par moy^a, Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantosme, gentilhomme ordinayre de la chambre de noz deux derniers Roys Charles IX et Henri III, et chambellan de Monsieur d'Alañçon³, son très-humble et très-obeissant subject et très-affectionné serviteur^b.

Or⁴, ce recueil, en ce qui touche les hommes, est redigé en deux grands volumes [...⁵], le tout dedié à nostre Reyne Marguerite.

Pour le *Recueil des Dames*, il est aussi redigé en deux grands volumes;

A. De certains exposés. B. Propos. C. Actes remarquables. D. Exploits. E. Soldats à pied, servant en volontaire et sans solde, ou plus généralement soldats d'infanterie. F. En même temps. G. Dotées de grandes qualités morales. H. Nobles. I. Animée de nobles sentiments.

Le premier¹ est dédié aussi à nostre susdite Reyne Marguerite, qui contient plusieurs longs et grands discours :

Le premier parle et traite de la Reyne Anne de France, Duchesse de Bretagne², et d'aucunes de ses vertuz^A, merites et louanges, comme font tous les autres cy-après de mesmes;

Le 2^e de la Reyne mere de nos derniers Roys³;

Le 3^e de la Reyne d'Escosse et Reyne douairiere de France⁴;

Le 4^e de la Reyne d'Espagne, Madame Elisabet de France⁵;

Le 5^e de la Reyne de France et de Navarre, Madame Marguerite de France, fille à nous restée maintenant seule de la noble Maison de France⁶;

Le 6^e de Mesdames les Filles de France, qui sont estées depuis cent ans⁷;

Le 7^e des deux Reynes Jehannes de Naples, extraites du noble sang de France⁸.

Le 2^e volume est dédié à Monsieur le Duc d'Alañon, de Brabant, et Conte de Flandres; qui contient aussi plusieurs beaux discours⁹ :

Le premier traite de l'Amour de plusieurs femmes mariées, et qu'elles n'en sont si blasmables, comme l'on diroit, pour le faire; le tout sans rien nommer et à motz couvertz^{a10};

Le 2^e, sçavoir qui est la plus belle chose en Amour, la plus plaisante et qui contente le plus, ou la veue, ou la parolle ou le touchement^{b11};

Le 3^e traite de la beauté d'une belle jambe, et comment ell'est fort propre et a grand vertu^c pour attirer à l'Amour¹²;

Le 4^e, quel Amour est plus grand, plus ardent et plus aysé : ou celluy de la fille, ou de la femme maryée, ou de la vefve; et quelle des trois se laisse plus aisement vaincre et abatre¹³.

Le 5^e parle de l'Amour d'aucunes femmes vieilles, et comment aucunes^d y sont autant ou plus sujettes et chaudes que les jeunes; comme se peut parrestre par plusieurs exemples, sans rien nommer ny escandalliser^{e14};

Le 6^e traite qu'il n'est bien seant de parler mal des honnestes^f Dames, bien qu'elles fassent l'Amour, et qu'il en est arrivé de grands inconvenientz pour en mesdire¹⁵;

Le 7^e est un recueil d'aucunes ruses et astuces d'Amour qu'ont inventé et usé aucunes femmes maryées, vefves et

A. Qualités morales. B. Action de toucher. C. Grand pouvoir, grande efficacité. D. Certaines. E. Décrier, perdre de réputation. F. Distingués.

filles, à l'endroit de leurs marys, amans et autres; ensemble^A d'aucunes de guerre de plusieurs Capitaines à l'endroit de leurs ennemys; le tout en comparaison, à sçavoir quelles ont esté les plus rusées, cautes^B, artificielles^C, subellines^D et mieux invantées et pratiquées tant des uns que des autres : aussi Mars et l'Amour font leur guerre presque de mesme sorte; et l'un a son camp et ses armes comme l'autre^E;

Le 8^e traite comment les belles, honnestes et genereuses^E Dames ayment coustumierement les braves, vaillantz et genereux hommes, aussi telz ayment les Dames telles et courageuses, ainsi que j'en allegue des exemples d'aucuns et aucunes de nos temps^A.

J'estoys cecy escrivant dans une chambre et ung liêt, assailli d'une maladie, si cruelle ennemie qu'elle m'a donné plus de mal, plus de douleurs et tourmans que ne receut jamais ung pauvre criminel estandu à la gesne^F. Helas! ce fut ung cheval malheureux^G, dont le poil blanq ne me presagea jamais de bien, qui, s'estant renversé sur moy contre terre, par une très-rude cheute, m'avoit brisé et fracassé tous les reings^A. De sorte que j'ay demeuré l'espace de troys ans et demy perclus et estropié de mon corps, tellement que je ne me pouvois tenir, remuer, tourner et aller qu'aveq les plus grandes douleurs du monde, jusqu'à ce que je trouvoy un très-grand personnage et operateur^H dict Monsieur de Saint-Christophle, que Dieu me suscita pour mon bien et ma guérison, qui la me remist un peu apprez que plusieurs autres medecins y eurent failly^I. Cependant, durant mon mal, pour le soulager, privé de tout autre exercice, je m'advise et me propose de mettre la main à la plume, et faisant reveue de ma vie passée et de ce que j'y avois veu et appris, faitz cest oeuvre. Ainsin fait le laboureur, qui chante quelquefois pour allegger son labeur; et ainsin le voiageur fait des discours en soy pour se soustenir en chemin; ainsin fait le soldat estant en garde, à la pluie et au vent, qu'il songe en ses amours et adventures de guerre, pour autant se contenter^A.

Je prie donq tous ceux et celles qui le lyront excuser les fautes qu'on cognoistra icy, sur ma malladie, qui me rend comme le corps, mon esprit imbecille^J, bien que tel je ne l'aye^B de nature.

A. En même temps. B. Astucieuses. C. Artificieuses. D. Subtiles.
E. Animées de nobles sentiments. F. Géhenne, torture. G. Malfaisant. H. Chirurgien. I. Manqué, échoué. J. Faible, manquant de force.

PREMIER VOLUME DES DAMES
DEDIÉ À LA SUSDITE
REYNE DE FRANCE ET DE NAVARRE^a

DISCOURS PREMIER DES DAMES
SUR LA REYNE ANNE DE BRETAGNE¹

Puisqu'il me faut parler des Dames, je ne veux m'amuser^A aux anciennes, dont les histoyres sont toutes pleines : et ne seroit qu'en chaffourer^B le papier en vain ; car il y en a^a assez d'escrit, et mesmes^C ce grand Boccace² en a faict un beau livre à part. Je me contenteray doncq d'en escrire d'aucunes particulieres, et principalement des nostres de nostre France, et de celles de nostre temps^b ou de nos peres qui nous en ont peu raconter.

Je commenceray doncq^c par nostre Reyne Anne de Bretagne, la plus digne et honorable Reyne qui ait esté depuis la Reyne Blanche³, mere du Roy saint Louis, si sage^d et si vertueuse^{Ea}, jusques à son regne.

Ceste Reyne Anne doncq fut riche heritiere de la Duché de Bretagne, qu'on tient une des belles de la chrestienté, et pour ce fut fort recherchée des plus grandz. Monsieur le Duc d'Orleans, qui depuis fut le Roy Louis douziesme, en ses jeunes ans la rechercha fort⁴, et pour elle fist de beaux^e faictz d'armes en Bretagne, et mesmes en la bataille de Saint-Aubin⁵, où il fut pris combattant^f à pied à la teste de son Infanterie. J'ay ouy dire que ceste prise fut cause qu'il ne l'espousa alors ; sur laquelle entrevint^F Maximilian, duc d'Autriche⁶, depuis Empereur, qui l'espousa par les mains de son oncle le Prince d'Orange⁷, dans la grand'Eglise de Nantes ; mais le Roy Charles huitiesme aiant advisé avec son

A. Perdre du temps. B. Barbouiller. C. En particulier. D. Avisée.
E. D'une grande force morale. F. Intervint.

conseil qu'il n'estoit pas bon d'avoir ung si puissant seigneur ancré^A et empiété^B dans son Royaulme^C, rompit le mariage qui s'estoit fait entre lui et Marguerite de Flandres, et osta ladicte Anne à Maximilian, son compromis^C, et l'espousa¹; de sorte qu'aucuns² ont conjecturé là-dessus que leur mariage de l'un et l'autre, ainsin noué et desnoué, fut malheureux en lignée.

Or, si elle a esté désirée pour ses biens, elle l'a esté autant pour ses vertus^D et merites; car elle estoit belle^B et agreable, ainsin que j'ay ouy dire aux anciens qui l'ont veüe^C, et selon son pourtraict, que j'ay veu au vif^B; et ressembloit en visage^A à la belle Damoiselle de Chasteauneuf³, qui a esté à la Court tant renommée en beauté; et cela suffise pour dire sa beauté, ainsin que je l'ay veüe figurer^F à la Reyne mere.

Sa taille estoit belle et mediocre^G. Il est vray qu'elle avoit un pied plus court que l'autre, le moins du monde^H, car on s'en appercevoit peu, et malaisement le cognoissoit-on^I; doncq pour cela^E sa beauté n'en estoit poinct gastée; car j'ay veu beaucoup de très-belles femmes avoir ceste legiere deffectuosité, qui estoient extremes en beauté, comme Madame la Princesse^F de Condé⁴, de la Maison de Longueville. Encor dit-on que l'habitation^J de telles femmes en est fort delicieuse, pour quelque certain mouvement et agitation qui ne se rencontre pas aux autres⁵. Voylà^G la beauté du corps de ceste Reyne.

Pour celle de l'esprit, elle n'estoit pas moindre; car elle estoit très-vertueuse^K, sage^L, honneste^M, bien disante, et de fort gentil^N et subtil esprit. Aussi avoit-elle esté nourrie^O par madame de Laval⁶, très-habille^P et accomplie Dame⁴, qui lui avoit esté donnée par le Duc François⁷ son pere pour gouvernante. Au reste elle estoit très-bonne, fort misericordieuse et fort charitable, ainsin que j'ay ouy dire aux miens. Vray est qu'elle estoit fort prompte à la vengeance, et pardonnoit malaisement quand on l'avoit offensée de malice^Q, ainsin qu'elle le monstra au Mareschal de Gié⁸, pour l'affront qu'il luy fist lorsque le Roi Louys, son Seigneur et mary, fust si fort malade à Bloys, dont^R on le tenoit pour mort⁹.

A. Ayant solidement pris pied. B. Implanté. C. Son fiancé. D. Qualités. E. D'après nature. F. Représenter. G. Moyenne. H. Très peu. I. S'en rendait-on compte. J. Commerce sexuel avec. K. Dotée de grandes qualités morales. L. Avisée, sensée. M. Aux manières agreables. N. Distingué. O. Formée, instruite. P. Intelligente. Q. Lui avait nui par méchanceté. R. En raison de quoi.

Elle, voulant pourveoir à son faict^A, en cas qu'elle vinst^a à estre vefve, fist charger sur la Riviere de Loyre trois ou quatre bateaux de tous ses plus^b précieux meubles, bagues^B, joyaux et argent, pour les transporter en sa ville et chasteau de Nantes. Lediect Mareschal, rencontrant les bateaux entre Saumur et Nantes, les fist arrester et saisir, comme par trop curieux^C de vouloir contrefaire^D le bon officier^E et bon vallet de la Couronne; mais la fortune^F voulut que le Roy, par les bonnes prieres de son Peuple, duquel il estoit le vray Pere, en eschapa.

La Reyne, despitée de ce traict, ne chauma pas^G sur sa vengeance, et l'ayant bien couvée, le faict chasser de la Court. Ce fut lors que lediect Mareschal, aiant achevé de faire ceste belle maison du Verger^I, et s'y retirant, dict qu'à bonne heure^H la pluye l'avoit pris pour se mettre si à propos à couvert soubz ceste belle maison qui ne venoit que d'estre faicte. Ce ne fut pas tout que ce bannissement de Court; mais par des grands recherches^a qu'elle fist faire partout où il avoit commandé, il fut trouvé qu'il avoit faict des fautes et concussions et pilleries (ainsin qu'aucuns gouverneurs y sont subjectz); si bien que lui, aiant recusé aucunes courtz de Parlement, il eust celluy de Toulouze, où son procès avoit esté renvoié et evoqué pour ces raisons, et aussi que ceste cour de longtemps a esté fort justiciable^I, et point corrompüe. Là, son procès^e veu, fut convaincu^J; mais la Reyne ne voulut pas sa mort, d'autant, disoit-elle, que la mort est le vray remede^f de tous maux et douleurs et qu'estant mort, il seroit trop heureux; mais elle vouleust qu'il vesquist bas et^g ravalé^K ainsin qu'il avoit esté^h paravant grand, afin que, par sa fortune^L changée de grande et haute où il s'estoit veu, en ung miserable estat^I bas, il vescuist en marrissons^M, douleurs et tristesses, qui lui feroient plus de mal cent fois que^J la mort mesmes^K; car la mort ne lui dureroit qu'un jour, voyre qu'une heure, et ses langueurs^N qu'il auroit le feroient mourir^L tous les jours².

Voylà la vengeance de ceste brave^O Reyne. Elle fut un jour fort marrie contre Monsieur^M d'Orleans, de telle façon qu'elle ne s'en peut appaiser de longtemps, d'autant que la

A. Sa fortune. B. Sens général de « biens », ou signification actuelle. C. Attentif à. D. Simuler. E. Serviteur. F. Le sort. G. Acte d'hostilité. H. Heureusement. I. Équitable. J. Reconnu coupable. K. Rabaisé. L. Son sort, sa situation. M. Vives contrariétés. N. Violents chagrins. O. Fière.

mort de Monsieur le Dauphin son filz estant survenue¹, le Roy Charles son mary et elle en furent si desolez, que les medecins, craignans la debilité^A et foible habitude^B du Roy, eurent peur que telle douleur^a peut porter^b prejudice à sa santé; dont ils conseillarent au Roy de se resjouir, et aux Princes de la Court d'inventer quelques nouveaux passe-temps, jeux, dances et moumeries^{Cc}, pour donner du plaisir au Roy et à la Reyne : ce qu'ayant entrepris, Monsieur d'Orleans fist au chasteau d'Amboise une masquerade^d avec une dance^e, où il fist tant du fou, et y dança si gayement, ainsin qu'il se dict et se list^{f2}, que la Reyne, cuydant^D qu'il demenast telle allegresse pour se voir^E plus près d'estre Roy de France, voyant Monsieur le Dauphin mort, luy^g en voulust un mal extreme, et lui en fist une telle mine, qu'il fallust qu'il s'ostat d'Amboise^h où estoit la Court, et s'en allast à son chasteau de Bloys. On ne peut objecter^F rien à cette Reyne, sinon ce seul sy^G de vengeance, si la vengeance est un sy, puisqu'elle est si belle et si douce; mais d'ailleurs elle avoit des parties^H très-louables.

Quand le Roy son mary alla au Royaume de Naples³, et tant qu'il y fut, elle sceut très-bien gouverner le Royaume de France avec ceux que lui avoit donné le Roy pour l'assister; mais elle vouloit tousjours garder son rang, sa grandeur et primauté, et estre^I crue, toute jeune qu'elle estoit, et s'en faisoit bien accroire^I; aussi n'y trouva l'on rien à dire.

Elle eust ung très-grand regret à la mort du Roy Charles⁴, tant pour l'amitié qu'elle luy portoit que pour ne se veoir^J qu'à demy Reyne, n'ayant point d'enfans. Et ainsin que ses plus privées^J Dames (comme je tiens de bon lieu^k) la plaignoient de la veoir vefve d'un si grand Roy, et malaisement pouvoir retourner en un si haut estat, car le Roy Louis estoit marié avec Jehanne de France, elle respondoit qu'elle demeurroit^I plustost toute sa vie vefve d'un Roy que de se rabaisser à un moindre que luy; toutesfois qu'elle ne desesperoit tant de son bonheur, qu'elle ne pensast encor estre ung jour Reyne de France regnante, comme elle avoit esté, si elle vouloit (ses anciennes amours luy faisoient dire ce mot, et qu'elle vouloit ralumer en sa poitrine eschauffée encor un peu); ce qui arriva^m : car le Roy Louis, ayant repudié Jehanne

A. Faiblesse. B. Constitution. C. Mascarades. D. Croyant. E. Parce qu'il se voyait. F. Reprocher. G. Cette seule restriction. H. Qualités. I. Imposait bien sa volonté. J. Les plus intimes.

sa femme, se souvenant de ses premières amours qu'il avoit porté à ladicte Reyne Anne, et n'en ayant encor perdu la flamme, la prist en mariage, comme nous avons veu et leu. Voylà sa Prophetie accomplie, qu'elle fondoit sur le naturel du Roy Louis, qui ne se peut jamais engarder^a de l'aimer toute mariée qu'ell' estoit; et la regardoit de bon œil tousjours, étant Monsieur d'Orleans; car malaisement se peut-on defaire d'un grand feu quand il a une fois saisy l'ame¹.

Il estoit très-beau Prince, et fort aimable, et pour ce elle ne l'hayssoit pas. L'ayant prise^a étant Roy, il l'honora beaucoup, luy laissant jouir de son bien et de sa Duché, sans qu'il y touscha^b et en prist ung seul sou : aussi elle l'employoit bien^c, car elle estoit très-libérale^{b2}. Et d'autant que le Roy ne faisoit de dons^d immenses, pour lesquelz entretenir il eust fallu qu'il foulla^c son peuple, ce qu'il fuyoit comme la peste, elle suppleoit à son défaut^d : car il n'y avoit grand Capitaine de son Royaume à qui elle ne donna^e des pensions, et fist des presens extraordinaires, ou d'argent ou de grosses chaisnes d'or, quand ilz alloient en quelque voyage^e, ou en retournoient; et de mesmes en faisoit des petits, selon leur qualitez; aussi tous courroient à elle, et peu en sortoient d'avec elle mal contans. Surtout elle a heu ceste reputation d'avoir aymé ses serviteurs domestiques^f, et à eux faict de bons biens^e.

Ce fut la première qui commença à dresser la grand Court des Dames, que nous avons veu depuis elle jusques a cest' heure^f; car elle en avoit une très-grande suite, et de Dames et de filles, et n'en refusa jamais aulcune; tant s'en faut^g, qu'elle s'enquerroit des gentils-hommes^g leurs peres^h qui estoient à la Court, s'ilz avoyent des filles, et quelles estoient^t, et les leur demandoit. J'ay eu une tante de Bourdeille^a, qui eut cet honneur d'estre nourrie^h d'elle; mais elle mourust en sa Court en l'age de quinze ans, et fut enterrée^j derriere le grand Autel des Cordelliers à Paris; et en ay veu le tumbeau et la subscription^l avant que l'Eglise fut bruslée^{k4}.

Sa court estoit une fort belle escole^l pour les Dames, car elle les faisoit bien nourrir^l et sagement; et toutes, à son

A. Ne put jamais s'empêcher. B. Très généreuse. C. Qu'il pressurât. D. À son manque de générosité. E. Campagne, expédition militaire. F. Ceux de sa maison. G. Bien au contraire. H. Élevée par elle. I. L'inscription. J. Former, éduquer.

modelle, se faisoient et se^a façonnoyent très-sages^A et vertueuses^B : et d'autant qu'elle avoit le cœur grand et haut, elle voulust avoir ses gardes, et si institua^b la seconde bande^c des Cent^c gentils-hommes; car auparavant n'y^d en avoit qu'une : et la plus grand' part de sa ditte garde estoient Bretons, qui jamais ne failloyent^d, quand elle sortoit de sa Chambre, fuist pour aller^e à la Messe ou s'aller promener^f, de l'attendre sur cette petite terrasse de Bloys qu'on appelle encor la Perche^g aux Bretonsⁱ, elle-mesmes l'ayant ainsin nommée. Quand elle les y voyoit : « Voylà mes Bretons, qui sont, disoit-elle, sur la Perche qui m'attendent. » Assurez-vous^e qu'elle ne mettoit point son bien en reserve, mais qu'il estoit bien employé en toutes choses hautes.

Ce fut elle qui fit bastir par une grand' superbeté^f ce beau vaisseau et une grande masse de boys, qu'on appelloit *La Cordelliere*, qui s'attaqua si furieusement en plaine mer contre *La Regente d'Angleterre*, et s'accrocha tellement avecq' elle, qu'ilz se bruslarent^h et se perirent, si bien que rien n'en eschapa, fuist des personnes, fuist de ce qui estoit dedans^t; dont on en peust^j tirer des nouvelles en terre, et^k dont la Reyne en fuist très-marrie^{G2}.

Le roy l'honorroit de telle sorte, que luy estant raporté un jour que les clerz de la Basoche^h du Palais, et les escolliersⁱ aussi, avoyent joué des jeux^l où ilz parloyent du Roy, de sa Court et de tous les grandz, il n'en fist autre semblant^k, sinon de dire qu'il falloit qu'ilz passassent leur temps, et qu'il leur permettoit qu'ilz parlassent de luy et de sa Court, non pourtant desreiglement^l, mais surtout qu'ilz ne parlassent de la Reyne sa femme en façon quelconque; autrement qu'il les feroit tous pendre^a. Voylà l'honneur qu'il luy portoit.

De surplus, il ne venoit jamais en sa Court Prince estrangier, ou Embassadeur, qu'après l'avoir veu et ouy qu'il ne l'envoyast fayre la reverance^m à la Reyne, voulant qu'on luy portaist le mesme respect qu'à luy, et aussi qu'il congnoissoit en elle une grande suffizanceⁿ pour entretenir^o et contenter telz grandz personages, comme très-bien elle sçavoit faire;

A. Très sensées. B. Dotées de grandes qualités morales. C. Troupe. D. Ne manquaient. E. Soyez sûrs. F. Avec un grand orgueil. G. Très contrariée. H. Association des clerz du parlement de Paris. I. Étudiants. J. Pièces comiques. K. Il n'eut pas d'autre réaction. L. D'une manière déréglée. M. Présenter ses respects. N. Capacité. O. S'entretenir avec eux.

RECUEIL D'AULCUNES RYMES DE MES JEUNES AMOURS QUE J'AI D'AUTREFOIS COMPOSÉ TELLES QUELLES	1511
Oraison FUNÈBRE ET TOMBEAUX	
<i>Notice</i>	1527
<i>Note sur le texte</i>	1532
<i>Notes et variantes</i>	
I. Oraison funebre de feu Madame de Bourdeille	1533
II. Tombeau de Madame de Bourdeille	1541
III. Autre tombeau de Madame de Bourdeille	1542
IV. Epitaphe ou tombeau de Madame d'Aubeterre	1543
V. Autre tombeau en prose, pour madiète Dame d'Aubeterre	1543
 <i>Index et tables</i>	
<i>Index des noms</i>	1547
<i>Index des thèmes</i>	1607
<i>Table des incipit</i>	1619

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

Ce volume contient :

RECUEIL DES DAMES

PREMIER VOLUME DES DAMES
DEDIÉ À LA SUSDITE REYNE DE FRANCE ET DE NAVARRE
[Les Dames illustres]

SECOND VOLUME DES DAMES
DU SIEUR DE BRANTOSME
[Les Dames galantes]

RECUEIL DE POÉSIES

RECUEIL DE POÉSIES DIVERSES

RECUEIL D'AULCUNES RYMES DE MES JEUNES AMOURS
QUE J'AY D'AUTREFOIS
COMPOSÉ TELLES QUELLES

ORAISON FUNÈBRE ET TOMBEAUX

Introduction, Chronologie, Bibliographie

Note sur la présente édition

Notices, notes et variantes

Index et tables

par Etienne Vaucheret